

FORUM PATRICK MARTIN-GENIER, maître de conférence à l'Institut d'études politiques de Paris

Faire face aux difficultés de l'Europe

Tandis que se profilent déjà les thèmes de la campagne pour l'élection des députés au Parlement européen le 25 mai prochain, il est désormais évident que la tâche ne sera pas facile pour les responsables politiques et les candidats qui croient encore à la construction européenne.

Si l'on en croit les sondages, le parti de Marine Le Pen pourrait devenir, le temps d'un scrutin, le premier parti de France en termes de voix, le scrutin proportionnel lui ouvrant un boulevard. Mais même les partis classiques, qu'il s'agisse du Parti socialiste ou de l'UMP, sont traversés par des tendances tellement contradictoires que les candidats auront des difficultés à se positionner, si ce n'est également à travers des critiques de l'Europe.

Très peu de thèmes seront traités d'un point de vue européen et, bien sûr, la tentation sera de ne faire de ce scrutin qu'un vote en faveur du gouvernement ou un vote sanction. Beaucoup de contrevérités sont déjà colportées sur l'Europe. Certains responsables, au lieu d'expliquer le mode de décision au sein de l'Union européenne, lui imputent la responsabilité de tout ce qui ne va pas. Le procédé est facile et même lâche d'une certaine façon. En période de crise et de chômage important, une part non négligeable de l'électorat est sensible à cette stratégie.

Pour celles et ceux qui croient encore à la construction européenne, le constat est consternant ; pourtant, en démocratie, il ne faut pas esquiver les questions qui fâchent et il faudra avoir le courage de répondre aux arguments fallacieux qui pourraient surgir...

Ainsi, il s'agira de faire preuve de pédagogie. Par exemple, l'Europe est-elle une technocratie qui veut imposer ses règles aux États ? Rien n'est

Non, l'Europe n'est pas la cause de l'augmentation du chômage en France, sinon l'Allemagne serait dans la même situation...

plus faux. Sauf lorsqu'elle en a reçu mandat, la Commission n'impose rien : elle dispose du pouvoir d'initiative de la même façon que le gouvernement dépose des projets de lois. Les directives européennes s'imposent-elles aux États ? Bien sûr, et il existe un vrai « supranationalisme normatif », supérieur aux États bien que la Constitution française soit la norme suprême en droit national. Mais ces directives ont été délibérées et votées par les institutions, y compris le Conseil des mi-

nistres où siègent les ministres des États membres ! Les ministres des États se rendent donc à Bruxelles pour voter des textes et il n'est pas honnête de l'oublier quand il s'agit de justifier une règle qui fait polémique. On peut ainsi prendre comme exemple l'accord du mois de décembre 2013 sur la réforme de la directive de 1996 relative aux travailleurs détachés, à laquelle la France a pris une part active en vue d'en limiter les excès.

Que les organes de l'Union soient perfectibles, c'est évident. L'année dernière, le président du Conseil économique et social européen, Henri Malosse, critiquait la « bulle de Bruxelles ». Mais en tant qu'acteur de l'Union européenne, seul Français à présider une institution européenne, il a su améliorer les choses et faire avancer le débat démocratique et le rôle de la société civile : c'est le sens de l'accord signé au mois de février entre l'institution qu'il préside, le Comité des régions et le Parlement européen en vue d'un renforcement de la « base démocratique de l'Union européenne ».

S'agissant des parlementaires européens, enfin, leur rôle est important puisque cette institution, seul Parlement international élu au suffrage

universel direct, représente la légitimité populaire de l'Europe. On ne peut à la fois critiquer l'absence de démocratie en Europe et ne pas prendre part au débat qui aura lieu lors de l'élection des parlementaires européens. Il est très important de savoir que désormais, depuis le traité de Lisbonne, les peuples « feront » le président de la Commission européenne, qui représente l'exécutif européen. En fonction de l'orientation qui se dégagera du vote des électeurs des vingt-huit États membres, le président de la Commission sera donc à droite ou à gauche...

Enfin, il est clair que la bataille pour l'emploi passe par Bruxelles, qui ne peut être regardée comme à l'origine de tous les maux. Non, l'Europe n'est pas la cause de l'augmentation du chômage en France, sinon l'Allemagne serait dans la même situation... En revanche, si l'on estime que l'Europe n'est pas assez – osons le terme – protectionniste, le débat est légitime mais c'est au niveau européen qu'il faudra le porter.

On le voit, face à une Europe en difficulté, les oiseaux de mauvais augure ne servent ni leur pays ni leurs électeurs, et encore moins l'Europe qu'ils prétendent représenter.

OPINION PHILIPPE DE ROUX, PIERRE-YVES GOMEZ, OLIVIER FAVEREAU ET LE COLLECTIF LES POISSONS ROSES

Une guerre perdue à gauche ?

L'action politique est un combat, donc une succession de victoires et de défaites. Pour ceux qui, à gauche, affirment que le respect de la *personne* doit être au cœur de l'action politique, le mois de janvier 2014 gardera le goût amer de batailles perdues. Qu'ils soient chefs d'entreprise, enseignants, employés, responsables du monde politique, médical, associatif ou religieux, l'inquiétude monte.

L'annonce du « pacte de responsabilité » est une défaite, si on s'en tient au discours éculé sur l'effet positif de la baisse des charges ou à l'exigence naïve de contreparties impossibles à obtenir. Pour que ce « tournant » renouvelle vraiment les fondements de l'économie et impulse de nouvelles formes de création de valeur, il faudrait aussi transformer les représentations de l'entreprise et le « dialogue social ».

Pourquoi ne pas généraliser la présence des salariés dans les conseils d'administration, au-delà de ce qui a été timidement concédé par la loi de juin 2013 sur la sécurisation de l'emploi ? Sans ce type de garantie, le pacte de responsabilité risque de n'être qu'un avatar coûteux des « politiques de l'offre », que l'on sait inefficaces lorsque les débouchés économiques font défaut comme aujourd'hui. Donner une reconnaissance visible au travail dans le

gouvernement des entreprises, ce serait introduire de nouveaux équilibres dans notre société et s'inspirer vraiment du modèle allemand, qui l'a fait depuis 1976 !

Parallèlement, il faudrait clarifier la remise à plat de la branche famille de la Sécurité sociale, un peu vite désignée pour assurer le financement du pacte de responsabilité. Or la famille est le premier lieu où se bâtit la confiance, le premier rempart contre la précarité, et la politique familiale est une pièce essentielle du modèle social français. La fragiliser en temps de crise, c'est jouer un mauvais tour aux plus vulnérables.

Mais on voudrait convaincre que ce tournant économique est « moderne » parce qu'il ressemble au virage libéral négocié dans le champ éthique. C'est une deuxième défaite pour une authentique conscience de gauche. Ainsi, vouloir faire de l'IVG un acte médical « banal » en niant la notion de détresse ne changera rien à la réalité que vivent les femmes au moment de ce choix difficile ! Alors qu'on avorte en France deux fois plus qu'en Allemagne, la libéralisation tous azimuts de l'IVG serait-elle notre seule réponse à une femme pressée par son entourage d'avorter parce qu'elle n'a pas assez de moyens économiques, parce qu'elle porte un enfant handicapé ou parce que son entreprise n'accepterait pas sa grossesse ?

Une même dérive libérale guette la prochaine loi sur la famille, pour l'instant reportée, avec un amendement octroyant de manière automatique la nationalité française pour les enfants nés de GPA pratiquées à l'étranger. On contournera ainsi l'interdiction du commerce de la grossesse sur le sol français au grand bénéfice des entreprises internationales spécialisées dans le portage d'enfants.

A l'autre bout, la fin de vie inspire aussi les sirènes du « laisser-faire » encouragées par l'ambiguïté du « panel » citoyen et une recomposition du Conseil national d'éthique. Avons-nous envisagé sérieusement les conséquences sur nos libertés d'une légalisation de l'injection létale à des patients en situation de précarité psychologique, alors que la pression financière se fait de plus en plus forte sur notre système de santé ?

De nombreux électeurs de gauche s'opposent à la puissance du calcul économique qui s'impose même à la vie humaine, mais ils sont relégués, par de pseudo-progressistes, dans le camp des réactionnaires. Ils continueront pourtant d'être aux avant-postes de la lutte contre l'injustice.

Car notre époque oppose désormais deux conceptions de l'être humain : soit il se pense maître de son existence, de son

corps, du début de la vie jusqu'à la mort, confiant en sa seule puissance et liant son bonheur à l'accumulation de richesses. Qu'il le veuille ou non, il deviendra alors un objet de marché et de calcul, de performance ou de rebus. Soit l'homme se considère comme une personne reliée aux autres, déployant sa liberté dans l'interdépendance, assumant ses compétences mais aussi ses fragilités et ses faiblesses, et trouvant son épanouissement dans une organisation sociale fondée sur la bienveillance volontaire et l'initiative au service du bien commun. Il peut alors fonder une société où le calcul économique n'a pas le dernier mot.

Il reste donc à promouvoir à gauche un projet social reposant sur le respect de la dignité de toute personne humaine comme socle de la justice et de la liberté. Tel est le vrai pacte de responsabilité, le nôtre. L'économie suivra, car c'est l'ordre normal des choses.

Pour assurer le progrès, inventons s'il le faut de nouveaux moyens d'agir en politique et avançons...

Fragiliser la politique familiale en temps de crise, c'est jouer un mauvais tour aux plus vulnérables.